

PÔLE EMPLOI AGIT ET INNOVE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

SOMMAIRE :

Introduction

I - Les demandeurs d'emploi en situation de handicap

II - La contribution de Pôle emploi à l'employabilité des demandeurs d'emploi en situation de handicap

- 1/ Une initiative d'ampleur en 2018
- 2/ Les dispositifs mis en place dans le réseau Pôle emploi au bénéfice des demandeurs d'emploi en situation de handicap
- 3/ Les services et solutions en ligne de Pôle emploi, leviers utiles à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap
- 4/ L'enjeu de l'e-accessibilité
- 5/ Une politique des ressources humaines résolument tournée vers la diversité

III - Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) : priorité aux actions dans les agences Pôle emploi

Introduction :

Pôle emploi, avec des partenaires comme le réseau Cap Emploi et fort du soutien de l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (l'Agefiph) et du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFPF), se mobilise pour proposer aux demandeurs d'emploi en situation de handicap un accompagnement favorisant leur insertion sur le marché du travail. Pôle emploi s'investit par ailleurs dans la réponse collective aux attentes des personnes handicapées et des employeurs publics et privés, et ce, sur différents axes de coopération comme la formation professionnelle, l'accès à l'emploi et la sensibilisation des employeurs, dans le contexte des Plans Régionaux d'Insertion professionnelle des Travailleurs Handicapés (PRITH).

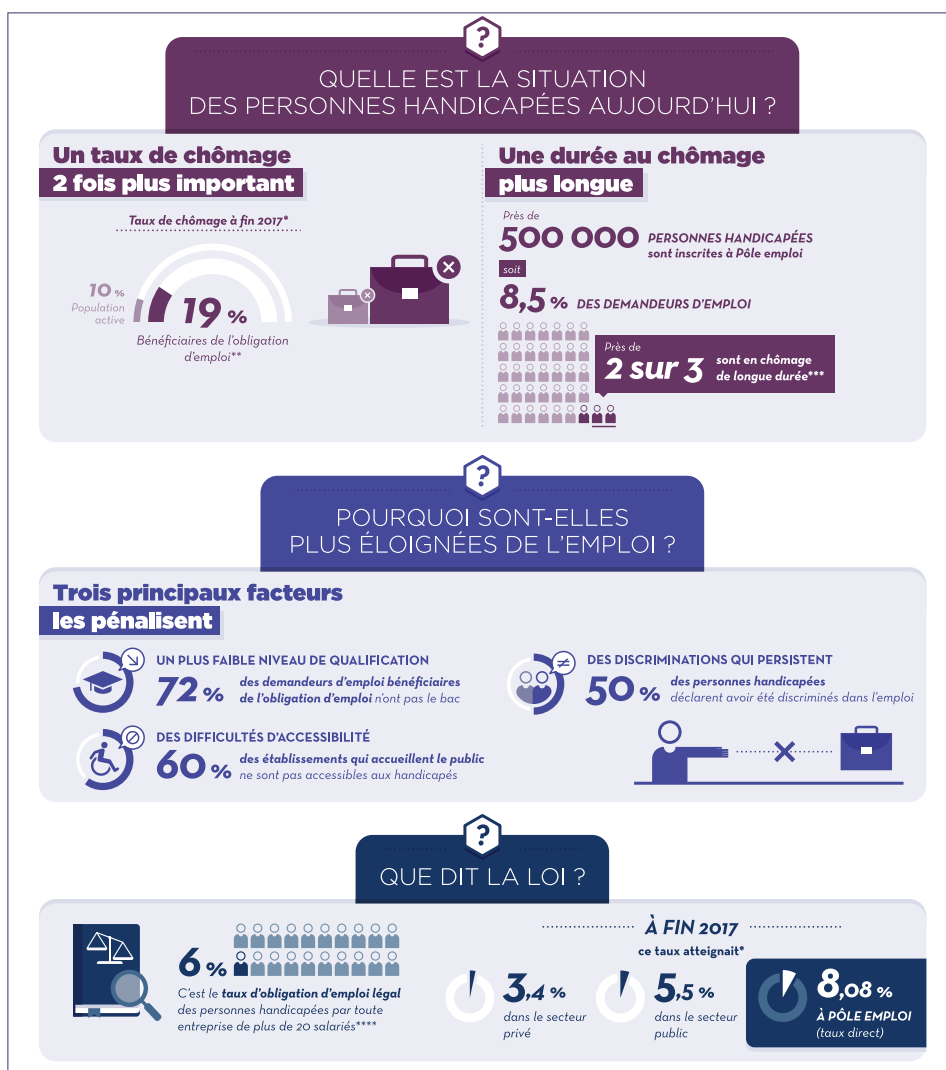
Outre l'enjeu de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, des avancées significatives ont été réalisées par Pôle emploi au registre de l'accessibilité de ses sites et de ses services. Elles permettent à ses usagers de se rendre sans difficulté d'accès dans les différents points d'accueil et agences de Pôle emploi.

A l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en Situation de Handicap, Pôle emploi déploie dans l'ensemble de son réseau d'agences de nombreuses opérations dédiées aux demandeurs d'emploi en situation de handicap, aux employeurs potentiels ainsi qu'à ses agents, pour renforcer leurs compétences en matière d'accueil et d'accompagnement de ce public.



I/ Les demandeurs d'emploi en situation de handicap

- En France, 6% de la population active bénéficie de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Les demandeurs d'emploi reconnus handicapés représentent 8,5% de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A, B et C), soit environ 517 000 personnes à la fin mai 2018.
- La loi prévoit, pour tout employeur public ou privé dont l'entreprise compte au moins 20 salariés, une obligation d'emploi de travailleurs handicapés dans une proportion d'au moins 6% de l'effectif.
- Le faible niveau de qualification des personnes en situation de handicap constitue le premier obstacle à leur insertion sur le marché du travail. 72% des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi n'ont pas le bac (contre 53% pour les autres demandeurs d'emploi).
- Les discriminations auxquelles ces publics sont exposés constituent également une entrave à la recherche d'emploi. 50% des personnes handicapées déclarent ainsi avoir été discriminées dans un environnement professionnel.
- Le niveau d'accessibilité des établissements qui accueillent le public freine aussi le retour à l'emploi des travailleurs handicapés. 60% des établissements accueillant le public ne sont pas encore accessibles aux personnes en situation de handicap.
- L'âge peut constituer un obstacle supplémentaire au retour vers l'emploi des personnes en situation de handicap. L'âge moyen des demandeurs d'emploi handicapés atteint en effet 47 ans, contre 38 ans pour les demandeurs d'emploi en général.



Source : pole-emploi.org - *Emploi & Handicap - Où en est-on ?* - Novembre 2018

II/ L'action de Pôle emploi en faveur de l'employabilité des demandeurs d'emploi en situation de handicap

1) Une initiative d'ampleur en 2018

- En 2018, Pôle emploi a lancé une opération en faveur de l'accompagnement et du recrutement des personnes en situation de handicap, au sein de 13 agences pilotes réparties dans 8 régions. Cette initiative vise à améliorer durablement l'employabilité de cette population, grâce à un dispositif renouvelé de repérage et d'identification de personnes concernées par le handicap et par la mise en place d'un diagnostic renforcé de ses impacts en matière de recherche d'emploi.
- Ce projet permet par la suite de proposer l'accompagnement le plus adapté à chaque demandeur d'emploi reconnu travailleur handicapé mais aussi de sensibiliser les employeurs au recrutement et à l'insertion durable des demandeurs d'emploi dans l'entreprise.
- Le soutien des Cap emploi, des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) et plus largement des acteurs du handicap dans le champ de l'emploi, du médico-social et de la santé, garantit la cohérence de ce projet.
- Sur le terrain, les agences mobilisées organisent par exemple, à l'attention des demandeurs d'emploi handicapés, des ateliers dédiés aux compétences et à la valorisation de leur image professionnelle.
- Ce projet repose sur la mobilisation de conseillers disposant d'une expertise reconnue dans l'accompagnement des travailleurs handicapés, mais aussi de conseillers entreprise, de psychologues du travail et de référents handicap identifiés dans chaque agence pilote de Pôle emploi.

2) Les dispositifs mis en place dans le réseau Pôle emploi au bénéfice des demandeurs d'emploi en situation de handicap

De nombreuses actions sont organisées dans les agences, sur les sites des entreprises ou dans les organismes de formation :

- Chaque agence Pôle emploi est dotée d'un conseiller référent spécialisé handicap et de plus en plus de conseillers sont formés à l'accueil et à l'accompagnement de ce public.
- Pôle emploi mène des aménagements réguliers pour permettre l'accessibilité de ses sites au plus grand nombre. 69% des sites Pôle emploi sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite et 27% le sont partiellement.
- Les publics sourds et malentendants bénéficient aussi du dispositif ADEDA, installé depuis mars 2018 dans toutes les agences Pôle emploi, qui renforce l'accessibilité des services de l'établissement. ADEDA repose sur l'utilisation d'une tablette tactile par le conseiller, pour engager une visioconférence avec un interprète en Langue des Signes Française (LSF). Au profit des personnes malentendantes, des boucles à induction magnétique sont mises à disposition afin d'isoler les bruits parasites et permettre une interaction optimale avec le conseiller.
- Une grande partie des demandeurs d'emploi en situation de handicap bénéficient également d'un suivi intensif et personnalisé de leur recherche d'emploi : parmi ceux qui sont suivis par Pôle emploi, 24% bénéficient d'un accompagnement « global » ou « renforcé » contre 15% pour les autres demandeurs d'emploi.



- Les conseillers de Pôle emploi dédiés aux entreprises sont également sensibilisés à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Ils ont pour mission d'accompagner les entreprises qui recrutent lors de la rédaction du profil de poste, la diffusion de l'offre ou la recherche de profils, et opèrent en lien étroit avec les conseillers spécialisés des Cap emploi.
- Les conseillers de Pôle emploi sont mobilisés pour le déploiement des PRITH et promeuvent l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises privées et les organismes publics : campagnes d'information, de valorisation de profils, etc.
- Pôle emploi s'assure par ailleurs du caractère non discriminant des offres d'emploi que l'établissement publie.
- Pôle emploi oriente vers le réseau Cap Emploi les demandeurs d'emploi qui ont besoin de son expertise en termes de placement. 25% des demandeurs d'emploi en situation de handicap sont actuellement suivis par ce réseau. Si l'on ajoute les demandeurs d'emploi suivis par Pôle emploi, ce sont 49% des demandeurs d'emploi ayant une reconnaissance de handicap qui bénéficient d'un accompagnement intensif pour le retour à l'emploi.

3) Les services et solutions en ligne de Pôle emploi, leviers utiles à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

- Les demandeurs d'emploi handicapés peuvent accéder à des opportunités professionnelles sans se déplacer grâce aux salons en ligne.
- Ces plateformes d'e-recrutement mettent en lien, sur Internet, les employeurs et les demandeurs d'emploi selon des critères thématiques ou géographiques. Les candidats peuvent y découvrir les stands des entreprises participantes, actualiser leur CV et leur lettre de motivation, postuler aux offres d'emploi ou même participer à des entretiens à distance.
- Disponible sur la plateforme numérique Emploi Store, HandiMOOC est un autre exemple d'outil en ligne développé à l'attention des demandeurs d'emploi en situation de handicap. Ces conférences en ligne gratuites, nées de la collaboration de travailleurs handicapés et de spécialistes du handicap, fournissent des conseils de recherche d'emploi aux demandeurs d'emploi en situation de handicap. Elles se divisent en 3 volets : handicap et projet professionnel, organisation de la recherche d'emploi, communication sur une situation de handicap en milieu professionnel.
- Les résultats de ces dispositifs sont encourageants : un quart des demandeurs d'emploi ayant une reconnaissance de handicap accèdent à l'emploi au cours de l'année qui suit leur inscription à Pôle emploi.



4) L'enjeu de l'e-accessibilité

- L'accessibilité numérique représente un enjeu majeur pour l'inclusion sociale et économique des personnes en situation de handicap. Soucieux de cette problématique, Pôle emploi a adapté ses sites Internet aux usagers en situation de handicap, notamment sensoriel.
- Le site pole-emploi.org est par exemple audio descriptible et le site salonenligne.pole-emploi.fr a été labellisé en 2017 au niveau 5 de l'e-accessibilité selon la classification du Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations (RGAA). Délivré par la Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (DINSIC), le label e-accessible récompense les sites accessibles au plus grand nombre.

5) Une politique de ressources humaines résolument tournée vers la diversité

- En tant que service public, Pôle emploi mène une politique de ressources humaines ambitieuse en matière d'insertion des personnes en situation de handicap. L'établissement dépasse ainsi l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (6% pour toute entreprise de plus de 20 salariés) depuis 7 ans. Pôle emploi affiche en effet un taux d'emploi légal de 8,37 % et compte 4 204 bénéficiaires de l'obligation d'emploi au sein de son effectif (dont plus de 97 % en CDI)¹.
- La politique « handicap » de Pôle emploi est en partie financée à travers un partenariat avec le Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) et ce depuis 2008.
- L'établissement a par ailleurs signé son deuxième accord « Handicap » le 20 juillet 2015 et l'a prolongé jusqu'en 2020. Dans la continuité du précédent, il intègre de nombreuses dispositions en faveur de l'emploi, de la formation et de la gestion de carrière des agents en situation de handicap, comme la prise en compte des aidants familiaux et la facilitation du télétravail ou d'un rapprochement domicile-travail.

¹ Source : déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH) 2018.

III/ Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) : priorité aux actions dans les agences Pôle emploi

- Pendant la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées, de nombreuses actions sont organisées dans les agences Pôle emploi, sur tout le territoire, pour sensibiliser les agents de l'établissement et les employeurs à la problématique de l'insertion dans l'emploi des personnes en situation de handicap.
- A Château-Thierry (Aisne), un dispositif spécial dédié à la réalisation de CV-vidéos est par exemple proposé aux demandeurs d'emploi en situation de handicap. Ces CV seront par la suite présentés à des entreprises des secteurs de l'industrie, du commerce et de la logistique.
- Au sein de l'agence Pôle emploi de Lille Sud (Nord), l'opération « Prends mon Handicap » invite des employeurs à être privés d'un de leurs sens pour prendre conscience des difficultés concrètes rencontrées par les personnes en situation de handicap.
- Dans cette même agence, des ateliers de Méthode de Recrutement par Simulation (MRS) sont mis en place pour tester des travailleurs handicapés sur les métiers d'employé de libre-service et de préparateur de commandes.
- L'agence de Lille Sud organise aussi le job-dating « Votre handicap c'est notre richesse », réunissant demandeurs d'emploi en situation de handicap et employeurs volontaires pour se placer en situation de handicap lors d'un entretien de recrutement.
- A Longuenesse (Pas-de-Calais), l'agence Pôle emploi met en avant la pratique du slam et de l'écriture pour inviter les demandeurs d'emploi en situation de handicap à valoriser leurs expériences, leurs compétences et leur parcours professionnel.
- L'agence de Strasbourg Meinau (Bas-Rhin) organise un forum « orientation formation et emploi » pour les travailleurs handicapés, en partenariat avec CAP emploi, réunissant 15 organismes de formation et plus de 40 entreprises.
- En Guyane, l'agence de Cayenne Baduel organise des tournois sportifs entre des agents de Pôle emploi et des demandeurs d'emploi handicapés.
- Au sein de l'agence Paris Laumière (19^e arrondissement), un atelier est organisé pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap avec l'intervention d'une entreprise adaptée pour les aider à construire leur projet professionnel.
- A l'agence de Rouen Saint-Sever (Seine-Maritime), un évènement handisport est organisé pour créer de la proximité et des échanges entre demandeurs d'emploi et conseillers, sous la supervision de sportifs handisport.
- Des conférences autour du handicap et de l'autisme sont par ailleurs organisées durant cette période par les directions régionales de Pôle emploi. Pôle emploi Centre-Val de Loire organise par exemple, en partenariat avec l'Agefiph, une conférence sur l'insertion professionnelle des personnes autistes le 19 novembre.

